INFORMATION PRESSE JUIN 2013

UN JURY D'EXPERTS INTERNATIONAUX PRIMERA LES LAURÉATS DE LA 2NDE ÉDITION DU CONCOURS CAMPUS ARCHIZINC

www.campus-archizinc.com

Lancée en septembre dernier, la seconde Édition du **concours bisannuel CAMPUS ARCHIZINC** dévoile la composition de son Jury international. Architectes de renom et enseignants français, espagnols et italien, expert en construction durable et journaliste français…, ces **8 membres** et leur **Présidente FRANÇOISE-HÉLÈNE JOURDA**, s'appuieront sur leur **complémentarité** et leur **expérience** pour évaluer l'ensemble des dossiers.
Le défi des étudiants en architecture ? La création d'un **Complexe culinaire sur le site anciennement occupé par le stade VICENTE CALDERÓN** de Madrid. Imaginer un bâtiment architectural qui s'harmonise au milieu urbain, utiliser le zinc laminé en intégrant les dimensions novatrices et techniques, respecter l'environnement… sont autant de critères sur lesquels le Jury s'appuiera pour récompenser les projets.

FRANÇOISE-HÉLÈNE JOURDA (ARCHITECTE - FRANCE)

Elle exerce au sein de JOURDA ARCHITECTES PARIS, dirige EO.CITE, une société de conseil en architecture/urbanisme et enseigne à l'Université Technique de Vienne. Trois activités avec pour point commun le développement durable. Elle rend, à la demande du Gouvernement, un rapport sur le développement durable dans la construction en 2007. Commissaire de l'exposition du Pavillon Français de la Biennale de Venise «Métamorphoses durables» (2004), elle dispense des conférences dans le monde et rédige de multiples articles sur ce thème.

ANDRÉS ATELA (ARCHITECTE - ESPAGNE)

Après des études à l'ETSAM à Madrid et à l'ARCHITECTURAL ASSOCIATION à Londres, il travaille pour les agences R. MEIER (New-York) et TSAO & MCKOWN (Singapore). Il devient ensuite chef d'agence de l'ATELIER SERAJI (France) puis crée ATELA ARCHITECTES en 2000. Enseignant en France et à l'étranger durant sa carrière, il est depuis 2003 Maître Associé, 1ère classe à l'école d'ARCHITECTURE DE LA VILLETTE (Paris).

CÉCILE LEPOT (JOURNALISTE - FRANCE)

Diplômée de l'ESAG à Paris (1989), elle participe à des projets d'aménagements tertiaires ou privés dans divers cabinets d'architecture parisiens. En 2001, elle intègre l'équipe rédactionnelle d'ARCHITECTURES À VIVRE, puis collabore avec la revue EK, spécialisée dans l'urbanisme éco-responsable.

CÉSAR DANIEL SIRVENT PÉREZ (ARCHITECTE - ESPAGNE)

Cet architecte travaille au sein de la société TECHNICA ALTUR et enseigne également à l'Université d'Alicante.

GIOVANNI SASSO (ARCHITECTE - ITALIEN)

Vice président de l'INBAR (Association de la Conception Écologique) et expert en architecture environnementale, il réalise des bâtiments à «Énergie Zéro», des ouvrages en bois, des maisons passives… Conseiller et formateur en Master, il enseigne et dispense des conférences sur l'architecture durable, les certifications et les diagnostics énergétiques des matériaux.

JEAN-PHILIPPE THOMAS (ARCHITECTE - FRANCE)

Diplômé de l'École d'Architecture de Nancy, il est Architecte DPLG/Environnemental et enseigne dans cette même école de 1993 à 1997. En 2011, il crée l'agence JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES. Limiter l'impact environnemental, associer esthétisme et confort, composer avec les lieux d'origine et favoriser le «mieux vivre», sont les valeurs qui animent l'architecte.

PATRICE TURPIN (URBANISTE - FRANCE)

Il est certifié en Permaculture et diplômé de l'INSTITUT D'URBANISME DE PARIS et du CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS. Spécialisé en ingénierie de la qualité environnementale, il est actuellement Responsable de l'agence BÂTIMENT DURABLE D'INDDIGO, une société de conseil et d'ingénierie en développement durable.

SIMONE SOLINAS (ARCHITECTE - ESPAGNE)

Diplômé de la Faculté d'Architecture POLITECNICO DI MILANO (Italie) en 1999, il est récompensé à plusieurs reprises durant sa carrière : «PRIX INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE DURABLE FASSA BORTOLO» (2009), «PRIX INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE DU CHICAGO ATHENAEUM» (2007)… Il a dispensé des conférences à travers le monde (Italie, Australie, Angleterre, Espagne…) puis a enseigné en Italie et en Espagne. Aujourd'hui, il est professeur à l'École d'Architecture de Cagliari (Italie).

MARIA-JOSÉ PRADO PICCIO-MARCHETTI (ARCHITECTE - ESPAGNE)

Après l'obtention de son diplôme en 1995, elle devient architecte urbaniste pour la ville de Madrid puis occupe le poste de Directrice du Service Licences des secteurs aménagement et logement.

UN COMPLEXE CULINAIRE AUDACIEUX

Le choix programmatique du concours résulte des caractéristiques du **site du stade VICENTE CALDERÓN** de Madrid et s'intègre au projet d'aménagement sportif et culturel «MADRID RIO». Les candidats devront créer un complexe original accueillant plusieurs activités en soutien à l'autonomie alimentaire de la région :

MARCHÉ MUNICIPAL	pour renforcer les achats alimentaires et particulièrement ceux de produits frais,
ENTREPRISES LIÉES À L'ALIMENTAIRE	elles disposeront d'espaces aménagés et spécifiques à ce secteur : cuisines conformes, lieux dédiés aux tournages d'émissions culinaires, cours de cuisine, événements «alimentaires»,…
POTAGER URBAIN	une production locale économique et respectueuse de l'environnement. Il établit une connexion entre les consommateurs et la source de leur alimentation, et joue un rôle pédagogique en matière de nutrition,
SERVICES ET ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	en lien avec les activités proposées dans le cadre du projet «RIO MADRID».

DES CRITÈRES EXIGEANTS POUR RÉCOMPENSER LES PROJETS

Pour décerner les prix en septembre prochain, il s'appuiera sur **quatre critères précis** :

- **la qualité architecturale du projet** avec l'articulation et l'intégration urbaine, le rapport au site, le traitement des espaces publics et la qualité des volumes occupés,
- **les niveaux d'innovation architecturale et technique**, principalement dans l'utilisation du zinc laminé,
- **la qualité environnementale** avec l'intégration urbaine au site, la préservation des ressources, le bioclimatisme, l'efficacité énergétique et l'analyse de la pertinence des produits de construction,
- **la qualité de l'expression et de la présentation** des éléments constitutifs du dossier de candidature.

Afin de valoriser les créations, deux lauréats seront primés par deux dotations de 3 000 et de 2 000 euros. L'ensemble des candidats et leurs écoles recevront également 20 exemplaires d'une brochure consacrée aux résultats du concours.

VISUELS DISPONIBLES SUR DEMANDE AU SERVICE DE PRESSE :

CABINET VERLEY - Contacts : DJAMÉLA BOUABDALLAH et CAROLINE RANSON
Tél. : 01 47 60 22 62 - Fax : 01 47 81 38 68 - djamela@cabinet-verley.com - caroline@cabinet-verley.com - www.cabinet-verley.com